

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2739)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS165

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, après le mot :

« régionales »

insérer le mot :

« interprofessionnelles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel